

<http://pierre-alainmillet.fr/L-enjeu-du-foncier-pour-le>



Conseil de métropole du 29 janvier 2020

L'enjeu du foncier pour le logement et l'aménagement urbain

- Interventions - Conseil métropolitain du Grand Lyon -

Date de mise en ligne : mercredi 29 janvier 2020

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Je ne participerai pas à la débauche d'hommages et de remerciements préélectoraux, qui doit beaucoup amuser les journalistes qui notent peut-être qui remercie qui. Il est vrai que cette séance multiplie les messages, comme ces pichets d'eau remplaçant les bouteilles en plastique, pou la dernière séance du mandat..

Comme je le disais le 20 janvier, quand nous sommes pour une délibération, nous le disons, avant comme après l'élection, et quand nous sommes contre aussi..

Donc nous soutenons la démarche de création de cet office de foncier solidaire, même si nous ferons des commentaires, et si je remercie le président d'avoir engagé cette démarche, vous pouvez être sûr que cela ne contient aucun message électoral, ni de premier, ni de deuxième, ni de troisième tour...

Mais si nous soutenons la démarche, nous voulons apporter plusieurs commentaires et questions...

D'abord concernant l'impact de cette démarche sur l'inflation permanente des prix du foncier. Vous le savez notre agglomération, notamment sur la ville de Lyon, connaît des augmentations record des prix du foncier, avec un impact bien sûr sur les prix de vente comme sur les loyers. En 2019, nous sommes devant Paris en tête des augmentations du foncier. L'OFS ne changera rien à cette situation et devra au contraire y faire face pour l'achat de foncier.

Deuxièmement, si l'OFS va aider à des projets de logement abordable, les 4 millions dont il est doté ne représente que de l'ordre de 1000 logements, et même nettement moins si son action se concentre sur les zones plus denses de Lyon, ce qui semble le cas sur les premiers projets

Enfin, cet office est un des éléments d'une politique foncière globale, qui devrait justement avoir l'objectif de réduire la spéculation foncière et de maîtriser le prix du foncier. Une telle politique devrait se faire en relation étroite avec les communes, et c'est ce qui manque encore dans l'organisation de cet office qui se met en place.

Une politique foncière ambitieuse pour faire reculer la hausse des prix qui détruit tous nos efforts d'aménagement urbain équilibré reste à inventer.